

Rapport de la commission de la sécurité du 13 février 2024

Rapporteur : Yves MAGNIN

PE 310 - 24.01 NOUS DEMANDONS UN PLAN PRÉVENTION ET SÉCURITÉ D'ENVERGURE POUR NOTRE LIGNON !

Deux pétitionnaires exposent que cette pétition, munie de 251 signatures, est intervenue suite au décès de deux personnes en été 2023 dans un incendie au Lignon. Initialement sous forme électronique, elle a été imprimée par des habitants et diffusée. Elle reflète l'inquiétude des habitants qui craignent que la qualité de vie ne se dégrade dans le quartier. Y émergent également des questions urgentes et préoccupantes, telles que comment des escaliers de secours ont-ils pu être envahis par des fumées toxiques, pourquoi n'y a-t-il pas de portes coupe-feu dans les caves, etc., ainsi qu'un sentiment grandissant d'insécurité. Cette pétition s'inscrit également dans les événements du 31 décembre 2023, soit notamment le caillassage d'un bus

Au-delà du texte qui n'exclut pas d'autres mesures, elles préconisent l'établissement d'un plan intégré sur plusieurs années, basé sur la communication entre les différentes parties prenantes du Lignon, intégrant plusieurs volets, qui vont de la prévention à la répression, en passant par la communication régulière et la dissuasion.

Un commissaire MCG leur demande si elles ont des pistes concrètes et réalisables afin d'impliquer la population. Elles répondent que des associations sont présentes au Lignon, ainsi que les Tables de la sécurité qui se tiennent depuis octobre 2023. Elles les espèrent régulières afin de pouvoir discuter de ce que les autorités de la Commune et du Canton envisagent de mettre en œuvre.

Un commissaire UDC relève que les propositions articulées sont déjà proposées depuis 15 ans par le Conseil administratif, sans résultat. Une pétitionnaire lui répond par un exemple, soit que personne ne sait quel comportement adopter au Lignon en cas d'incendie. Elle suggère la distribution de flyers afin d'informer la population. Elle ajoute que, lors de la dernière assemblée des locataires, il était prévu qu'un dépliant soit distribué pour fin décembre 2023, mais elle n'a aucune nouvelle.

Un commissaire du CENTRE-VL est étonné de cet exemple puisque son groupe avait précédemment déposé un texte visant précisément à informer les habitants d'une manière ou d'une autre sur les bons gestes en cas d'incendie. Il est étonné que personne n'ait jamais rien reçu.

M. STAUB, Conseiller administratif, indique que le Service d'incendie et de secours (SIS) s'en charge, bien que la prévention ne lui incombe pas. Il souligne qu'un tel document n'est pas aisé à établir car il doit être accessible à tous, simple, mais pas simpliste, au risque d'engendrer des comportements dangereux. Le document sera mis à disposition dès que possible et présenté lors de la prochaine assemblée des locataires du Lignon.

Un commissaire PLR remercie les pétitionnaires de ne pas se focaliser sur la création d'un poste de police au Lignon, qui a déjà été refusée par le Municipal. Il s'étonne de l'absence d'information sur les enquêtes. Le Lieutenant-colonel BROCH précise que dès que celles-ci sont en mains du Tribunal des mineurs ou du Ministère public, la Police ne peut plus communiquer. La tendance est au dialogue car les autorités communales demandent à être informées de manière globale, mais pour l'heure les tentatives sont restées vaines face la volonté de préserver notamment la sphère privée.

Le commissaire du CENTRE-VL insiste sur la communication entre le Canton et la Commune. La population ne cherche pas à savoir qui a fait quoi, mais attend des réactions. À défaut, le sentiment d'insécurité se développe à chaque cas.

Une pétitionnaire souscrit au besoin de transparence et relève que la bande responsable des événement du 31 décembre était à nouveau présente la semaine d'après au Lignon. La population a besoin d'être rassurée et cela passe par l'information.

M. STAUB relève qu'il faut trouver comment y arriver ensemble.

Un commissaire UDC estime que le rapport cantonal sur le sentiment d'insécurité à Genève durant les 5 dernières années n'est pas cohérent en indiquant une amélioration de plus de 23%, alors qu'il y a une augmentation des infractions. M. STAUB lui répond que le Diagnostic local de sécurité est disponible sur internet et propose de le présenter lors de la prochaine Table de la sécurité.

Une pétitionnaire relève que les Tables de la sécurité devaient initialement avoir lieu une fois par mois, ce qui n'est pas le cas. Elle souhaite un calendrier régulier qui garantit l'efficacité. M. STAUB pense que si des séances ont lieu trop souvent, elles risquent d'être désertées. De plus, il faut de la substance afin de nourrir la réflexion.

Un commissaire CENTRE-VL regrette que les Conseillers municipaux ne soient pas les bienvenus. M. STAUB répond que cela résulte de la volonté de tenir un forum sans débat politique. Une commissaire MCG en est surpris car un élu reste un citoyen et doit pouvoir y assister de manière neutre.

Une commissaire VERTE souligne que les multiples acteurs concernés ne permettent pas de solution simple et miracle à ces questions. Il s'agit d'effectuer un travail sur plusieurs années.

Une commissaire SOC propose de présenter la Table de la sécurité et de distribuer des flyers à la fête des voisins. Une pétitionnaire propose de disposer des flyers dans le centre commercial du Lignon et d'en distribuer dans les boîtes aux lettres du quartier.

À la demande d'un commissaire UDC relevant que le caillassage du bus dans la nuit du 31 décembre n'était pas le premier événement de ce type et s'interrogeant sur le nombre de policier les week-ends, le Lieutenant-colonel BROCH répond que le manque d'effectifs policiers n'était pas problématique qu'au Lignon. Un dispositif spécial est prévu pour les quelques dates sensibles. Il collabore avec les autorités communales, avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) pour mieux prendre en compte ce type de comportements. Il n'y a pas d'effectifs dédiés la nuit. L'unité de secours d'urgence n'est plus attribuée à un secteur mais à une centrale générale pour occuper le terrain. La Police a interpellé Mme KAST, Conseillère d'État, et la FASe pour mieux associer les communes à la thématique de délinquances juvéniles. Un plan d'actions est en train de voir le jour sous la conduite de Mme KAST pour mieux coordonner et tenir des séances avec les différentes communes une fois par an. Le Contrat local de sécurité, dans lequel la Commune de Vernier a des axes de collaboration prévus, notamment avec le comité de proximité de la gendarmerie, fait l'objet d'un suivi politique par le Conseiller administratif en charge de la sécurité et la Conseillère d'État en charge de la sécurité. Au Lignon, il y a une large amélioration de la perception de la sécurité. Il faut tordre le coup à certaines rumeurs. La répression n'est pas la seule réponse.

M. STAUB relève que la violence juvénile augmente partout, en Europe comme dans d'autres quartiers de Genève. Le DIP doit être intégré dans les réflexions. La prévention de la Police cantonale qui se fait actuellement au cycle d'orientation devrait avoir lieu également dès l'école primaire.

À une question d'un commissaire PLR, le Lieutenant-colonel BROCH répond que la Police des transports n'est pas du tout concernée par les transports publics genevois (bus et trams). À celle d'un commissaire UDC, il n'a pas constaté d'augmentation d'infraction, ni aucune problématique depuis l'ouverture de la Cannabinothèque.

Un commissaire MCG doute que les deux pétitionnaires soient parties rassurées, car la commission n'a répondu à aucune question. Il s'interroge sur la possibilité d'écarter des personnes d'un quartier. Le Lieutenant-colonel BROCH répond qu'il est impossible d'enfermer quelqu'un de manière préventive. Il existe des mesures d'éloignement, mais impossible à mettre en œuvre si la personne habite le quartier.

À la question d'une commissaire VERTE, M. STAUB indique que le Diagnostic local de sécurité de Vernier, et du Lignon en particulier, étudie la situation de la Commune afin de savoir comment les gens occupent l'espace public et vise à réanimer des lieux de vie. Il ne s'agit pas d'une étude sur la sécurité mais sur l'occupation du domaine public avec des propositions très claires.

Le renvoi au Conseil administratif de la pétition PE 310 – 24.01, Nous demandons un plan prévention et sécurité d'envergure pour notre Lignon !, est approuvé par 8 OUI (3 SOC, 1 VERT.E.S, 1 CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 1 MCG, 1 PLR et 1 UDC), soit à l'unanimité.